



1. CONSEIL MUNICIPAL DU 8 Octobre 2012

Membres présents et représentés : 15

2. SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR UNE AIDE FINANCIÈRE DE LA CAGB RELATIVE à LA REDEVANCE INCITATIVE

Jusqu'au **31 août 2012**, la facturation des ordures ménagères s'effectuait sur les bases des fichiers mis à jour par les Communes en fonction d'une convention signée avec la **CAGB**.

Depuis le **01 septembre 2012**, la **CAGB** a fait le choix d'une Redevance Incitative (RI), chaque bac étant identifié par une puce associée à son utilisateur.

Cette modification implique l'annulation de la précédente convention devenue caduque.

Les frais occasionnés par l'excédent de déchets collectés par les services communaux, et liés aux incivilités, sont de plus en plus nombreux.

Consciente du problème, la **CAGB** propose une nouvelle convention compensant partiellement ces frais en attribuant une assistance financière.

Le montant de cette aide, allouée à la commune et versée par la **CAGB**, sera fixé à **1€** par habitant pendant **2 ans**.

3. SIGNATURE D'UN ACTE AUTHENTIQUE DE SERVITUDE AVEC ERDF

En application des dispositions de la convention signée sous seing privé le **5 août 2011**, **ERDF** a implanté un poste de transformation ainsi que des lignes électriques sur des parcelles sises à **AUXON-DESSUS**, section **B n°1130 et 1131** (zone située entre l'ancienne ZA et la gare TGV)

L'acte authentique de servitude sera signé prochainement.

4. SIGNATURE D'UN NOUVEAU CONTRAT DE LOCATION POUR UN PHOTOCOPIEUR

Le contrat de location du photocopieur arrivant prochainement à expiration, les propositions faites par différents fournisseurs sont actuellement à l'étude.

Dans un souci d'économie la municipalité retiendra la proposition la plus avantageuse.

5. RENOUVELLEMENT DU CAE-CUI DE LAURA NAULIER

Dans le bulletin précédent, nous évoquions le cas de **Laura NAULIER** qui sollicitait une augmentation de son temps de travail, demande à laquelle nous n'avons pu accéder favorablement, la gestion financière de la Commune ne nous le permettant pas.

Laura NAULIER a été embauchée le **07 mai 2012** en **CAE-CUI** (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi /Contrat Unique d'Insertion) contrat de 6 mois sur les bases d'un horaire de travail hebdomadaire de **20 heures**.

Laura donnant entière satisfaction le Conseil Municipal décide de renouveler le **CAE-CUI** pour **6 mois**, soit jusqu'au **06 mai 2013** dans les mêmes conditions.

Dans le cas où un contrat permettrait d'augmenter son temps de travail sans affecter le budget de la Commune, le Conseil Municipal pourrait être amené à revoir sa position.

6. DEMANDE DE SUBVENTIONS AU CONSEIL GENERAL CONCERNANT LES TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIE ET D'AMENAGEMENT DE STATIONNEMENT, DE TROTTOIRS, ET DE SECURITE RUES DES VIGNES ET DU COTEAU.

En **2013**, le **Conseil Général** fera procéder à la réfection de la couche de roulement des **rues du Coteau et des Vignes**, constituant l'emprise de la **RD 287**.

Le **Conseil Municipal** décide de profiter de cette opportunité pour concevoir l'aménagement d'emplacements de stationnements et de trottoirs ainsi que les travaux de mise en sécurité des arrêts de bus et des carrefours.

L'aide du **Conseil Général** est aussi sollicitée pour la réalisation des trottoirs et des aménagements de sécurité.

Le Cabinet **BEREST** a été retenu pour réaliser la maîtrise d'œuvre de ce projet moyennant un coût de **14 210 € HT**.

Les travaux de renouvellement de la couche de roulement sont pris en charge par le **Conseil Général** dans le cadre de cette opération. Une convention **OPSA** (Opération Programmée Sécurité en Agglomération) devra être signée entre la Commune et le Conseil Général à l'issue de la consultation des entreprises.

Le Conseil Municipal :

S'engage en **2013**, à réaliser et financer les travaux de réfection de voirie et d'aménagements tels que définis ci-dessus. Le montant total de l'opération s'élève à **614 210 € HT** dont **600 000 €** de travaux estimés par le maître d'œuvre.

– Se prononce sur le plan de financement suivant :

○ Emprunts :	175 000.00 €
○ Subventions :	
▪ Trottoirs :	50 834.00 €
▪ Aménagements de sécurité :	54 764.00 €
▪ Convention OPSA :	168 566.00 €
○ Fonds libres :	165 046.00 €

TOTAL HT **614 210.00 €**

Le Conseil Municipal :

- Demande au **Conseil Général** l'application de la convention **OPSA** pour la prise en charge des travaux de renouvellement de la couche de roulement des **rues du Coteau et des Vignes**.
- Sollicite une aide financière pour la réalisation des **trottoirs** et des **aménagements** de sécurité.
- Simultanément à ces travaux, étudie la possibilité **d'enfouir la fibre optique** afin de doter le village d'un outil performant.

7. DEMANDE D'UNE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL AU TITRE DES EDIFICES CULTUELS POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'EGLISE

Les travaux de rénovation de l'Église ont débuté en 2007 ; la Commune souhaite, en 2013, en poursuivre la restauration en engageant la réfection complète de l'installation électrique vétuste, non adaptée aux besoins et non conforme aux règles de sécurité dans les ERP (établissements recevant le public).

Le Cabinet CORNET a été retenu pour réaliser la maîtrise d'œuvre de ce projet pour un montant de 3 400 € HT.

Parallèlement une réflexion est menée sur le mode de chauffage pour la mise en conformité incendie, la chaufferie disposant d'un générateur à air chaud fonctionnant au fuel.

Le montant global estimé de l'opération est de 36 900 € HT

INFORMATIONS DIVERSES

ETAT CIVIL

Naissance :

- Olivia TISSOT née le 21/06/12
- Sasha BRIOT né le 17/07/12
- Samuel LOISEL né le 17/07/12
- Enzo BAU né le 27/09/12
- Lukas RENAUDIN né le 13/10/12

Mariage :

Le 06/10/2012 : Mlle Mélanie CUENIN et M. Olivier JUILLET

Décès :

Le 14/08/2012 Mme Solange VEUVE née VIENNET

REUNION PUBLIQUE

La municipalité vous convie à une réunion publique

Vendredi 23 novembre à 19h00

Salle des fêtes du village.

Tous les sujets pourront être abordés.

Vous pouvez également faire parvenir vos questions dès maintenant à la mairie afin de nous permettre d'y répondre le plus précisément possible.

Lors de la précédente réunion publique du 25 juin, nous avons émis l'hypothèse d'un rapprochement des communes d'Auxon- Dessus - Auxon-Dessous sous forme de fusion.

Ce sujet important sera à l'ordre du jour ; il parait en effet de plus en plus probable que nos communes soient amenées à fusionner dans un avenir assez proche.

Par courrier du **11 juin**, la municipalité d'Auxon Dessus a incité ses voisins à réfléchir sur l'éventuelle réunion des 2 Auxon.

Le 29 octobre nous avons rencontré la municipalité d'Auxon Dessous.

M. Rutkowski a développé nos arguments sur des bases chiffrées et concrètes.

Ce projet « audacieux » présente de nombreux avantages dont le plus important serait la mutualisation des ressources financières.

Nous considérons qu'il s'agit d'un sujet capital, intéressant pour l'ensemble des habitants et souhaiterions que vous soyez nombreux à apporter vos témoignages, vos idées, vos questions.

DON DE SANG

ORGANISE par le CCAS D'AUXON DESSUS

Samedi 3 novembre 2012 de 9 h à 12 h 30 à l'École Intercommunale

L'Établissement Français du Sang (EFS) a un besoin urgent de sang.

Vous êtes âgés de 18 à 70 ans.

Vous êtes en bonne santé.

Venez faire un don de sang.

N'oubliez pas votre pièce d'identité.

CLUB DE LOISIRS « LES ACACIAS »

Le Club des Acacias a repris ses activités de loisirs le **jeudi 6 septembre** et projette de nombreuses activités pour **2012-2013**.

*Les réunions du Club ont lieu, tous les 15 jours, le **jeudi après-midi dans la salle polyvalente mise à disposition par la Mairie, à partir de 14 heures.***

Au programme, jeux de société (tarot, scrabble, crapette, pétanque, etc.) et bonne humeur ! Une fois par mois environ, animations spécifiques.

Quelques idées à l'étude : sorties bowling, repas dansant, visite de l'église du Sacré Cœur à Audincourt et de Notre -Dame de Ronchamp, croisière sur la Saône, visite de Dôle, tournoi de pétanque...

Le Club est ouvert à tous et nous attendons avec impatience de nouveaux membres qui pourront, bien entendu proposer de nouvelles idées d'activités.

Pour tout renseignement ou inscription,

Téléphonez à **Jacques Leuba** au **06 85 11 23 61** ou venez à une première **réunion-découverte**, sans engagement pour les nouveaux !

La cotisation annuelle est de 20 €.